

# Compte-rendu du conseil municipal du 7 octobre 2021

Le conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni le jeudi 7 octobre 2021 en séance ordinaire à 20h30 à la mairie sous la présidence du maire Denis Demarcy. Tous les conseillers étaient présents.

Ordre du jour :

1. Vente d'herbe
2. Projet d'enfouissement des réseaux place du Marronnier, rue du Grand marais, rue de la Neuville, rue Hazard
3. Modernisation du réseau électrique et de télécommunication restant
4. Devis isolation logement
5. Devis travaux toitures
6. Clôture de la régie de location salle des fêtes
7. Achat photocopieur école
8. Réflexion sécurité Grande rue
9. Urbanisme, demande d'aménagement de stationnements rue d'Heilly
10. Bilan d'activités 2020 de la CCVS
11. Rapport du président SPANC, Service public d'assainissement non collectif
12. Durée légale du travail
13. Cartes -cadeaux pour Noël pour le personnel
14. Colis et repas pour les aînés
15. Travaux élagage marais

Monsieur le maire demande au conseil d'ajouter les points 3,11,12,13, 14 et 15 à l'ordre du jour prévu ; le point 3 est un complément du point 2 (nous n'avons pas les devis au moment de l'envoi des convocations) , les autres points 11,12 sont des points administratifs , le 14 nous permettra de passer commande et le 15 nous permettra de rencontrer le responsable du chantier d'intervention de la MFR d'Eclusiers-Vaux . Le conseil municipal accepte ces ajouts .

## 1. BAUX des pâtures/ vente d'herbe

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal décide d'une vente d'herbe aux Ecuries du Val d'Ancre concernant les parcelles section C191 le Grand marais en partie et section C 184 le petit marais en partie pour un total de 5 ha 80 a et 27 ca. Cette vente d'herbe sera consentie du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 31 mars 2022 au prix de vente total de 646,40 euros.

## 2. Projet d'enfouissement des réseaux place du Marronnier, rue du Grand marais, rue de la Neuville, rue Hazard

Suite à l'exposé du maire :

Les réseaux de Bonnay (électricité, éclairage public et téléphone) étant vétustes ;

Les fils étant peu esthétiques ;

Les interventions sur les réseaux provoquant des problèmes (fibre optique)

Les poteaux étant vétustes

La place n'ayant pas d'éclairage

L'éclairage n'étant pas modulable

Les subventions sont encore intéressantes

Il y a lieu de procéder à une première tranche d'enfouissement des réseaux sur la partie du village place du Marronnier, rue du Grand marais, rue de la Neuville, rue Hazard

dont nous avons la compétence (avec la com de com) sur les trottoirs et voiries.

D'autre part les aides sont intéressantes :

Total devis de La FDE : HT 325 860 euros

Subventions 135 518

Reste à charge 190 342

Fonds de concours com de com à définir 30 000 à 40 000

Subvention conseil départemental : 5 000

Reste à financer : 155 342 ou 145 342

Financement par emprunt sur 20 ans : 150 000 euros soit environ 8 300 euros par an

Les emprunts actuels s'arrêtent en 2024 (échéance annuelle 6333, 20)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide de réaliser cette opération et charge Monsieur le maire d'établir le plan de financement, de demander les subventions correspondantes et de prendre contact avec les établissements bancaires pour un emprunt.

### 3. **Modernisation du réseau électrique restant si enfouissement phase 1 réalisée**

Le conseil départemental propose des aides très intéressantes pour faire passer l'éclairage public en led. Pour faire des économies substantielles (2124 euros par an) sur le réseau existant dans les rues : Grande rue, rue d'Heilly, rue du Petit marais il serait important de réaliser une modernisation générale en led et de faire évoluer nos armoires.

Cela nous permettrait de changer les lanternes, de changer les armoires (réutilisables en cas d'enfouissement) et de moduler l'éclairage la nuit. Coût pour la commune : 9748 euros TTC (absorbable sur un exercice)

Coût total 43 932 dont aides 34184 TTC

Le Conseil municipal

Le Conseil Municipal donne son accord de principe sur le projet

### 4. **Devis isolation logement**

Il y a lieu de signer les devis modifiés suite au changement d'aide au niveau des certificats d'énergie pour les combles

DEVIS COMBLES

TTC 1598,03

Certificat d'énergie 578 euros

Reste à charge : 1020,03

Subventions de l'Etat : 80% (SDIL)

DEVIS ISOLATION EXTERIEURE

TTC 39 926,19

Certificats énergie 4021,16

Reste à charge 34 905,03

Subvention de l'Etat : 80 % (SDIL)

Le conseil Municipal autorise le maire autoriser à signer les devis et à demander le solde des subventions après travaux.

### 5. **Devis travaux toitures**

Monsieur POURCHEZ, couvreur, propose des devis pour travaux et démoissage sur les toitures des bâtiments communaux en 2022. Après en-avoir délibéré, le conseil Municipal accepte les devis de Monsieur Pourchez :

Couverture neuve sur petit bâtiment communal cour de l'école : 1024,90 euros

Traitement toiture sur école, bibliothèque et ateliers municipaux : 697,50 euros

### 6. **Clôture de la régie de location salle des fêtes**

Vu le nouveau fonctionnement de la trésorerie d'Albert, il y a lieu de clôturer la régie de location de salle des fêtes. Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide de clore la régie.

### 7. **Achat d'un photocopieur école**

Le photocopieur de l'école étant vétuste avec des pièces n'étant plus disponibles, le Conseil municipal décide d'acheter un nouveau photocopieur, appareil reconditionné pour 1090, 91 euros HT coût page 0,0058 € ht (4000 copies trimestre) auprès de Repro-it.

### 8. **Réflexion sécurité Grande rue**

Il y a lieu de poursuivre notre réflexion sur la sécurité grande rue. Le maire donne quelques pistes de réflexion et des éléments importants à prendre en compte dans ce dossier qui n'est pas facile à gérer car la grande rue est aussi une route départementale (comme la rue d'Heilly) et les contraintes sont nombreuses. Jean-Marc Garcia présente un document qui a été élaboré avec le Conseil départemental lors du mandat précédent pour réduire la vitesse des véhicules. Ce sont des aménagements possibles mais onéreux et il ne serait pas judicieux de les faire installer avant l'arrivée de l'assainissement collectif pour devoir les démonter ensuite.

Ce sujet sera débattu dans un conseil municipal moins chargé.

### 9. **Urbanisme, demande d'aménagement de stationnements rue d'Heilly**

Le maire informe le conseil qu'il a reçu la société Métris pour évoquer les emplacements réservés inscrits sur le PLUI en cas d'aménagement des parcelles de la famille Dubuffet à la jonction des rues : rues d'Heilly et Grande rue. Le stationnement étant problématique dans le village, tout projet devra permettre à une dizaine de voitures de stationner le long des parcelles (en priorité rue d'Heilly) sans gêner les piétons.

**10. Bilan d'activités 2020 de la CCVS**

Il y a lieu conformément aux statuts de la CCVS de voter le rapport d'activités. Le conseil municipal vote le rapport d'activités 2020 de la CCVS.

**11. Rapport du président SPANC, Service public d'assainissement non collectif**

Il y a lieu comme chaque année de voter le rapport du service public d'assainissement. Le conseil municipal décide de voter à l'unanimité le rapport du président du SPANC pour 2020.

**12. Durée légale du travail**

Il y a lieu de délibérer sur la nouvelle durée annuelle du travail concernant les agents à temps plein. Le Conseil municipal décide de fixer la durée annuelle du travail à 1607 heures par an.

**13. Cartes cadeaux pour Noël pour le personnel**

Comme les autres années le Conseil municipal décide d'offrir une carte- cadeau au personnel communal (trois agents) en fin d'année.

**14. Colis et repas pour les aînés**

Le conseil municipal décide de reconduire les colis aux aînés pour 2021 et d'organiser le repas de Noël pour les aînés. Les personnes nées en 1951 seront ajoutées à la liste.

**15. Travaux élagage marais**

David Boucher signale des endroits à élaguer dans le marais pour éviter qu'ils se ferment. Un rendez-vous est pris avec un responsable de la MFR vendredi 14 h en mairie pour organiser un chantier d'intervention.

Autres informations du maire :

Fleurissement du village, Travaux voirie prévus en 2022 dans le village, Travaux eau potable  
Etude du bassin versant de Bonnay pour résolution des problèmes de ruissellements (sur 100 hectares), ouverture de la médiathèque La Filature à Ribemont-sur-Ancre.

## **PLANTATIONS d'UN VERGER PARTICIPATIF**

**Le samedi 20 DECEMBRE 2021**

Il est encore temps de s'inscrire pour participer de 10h à 12h et de 14h à 16h pour planter les arbres fruitiers et les haies près du terrain de jeux. Le casse-croûte sera offert en mairie de 12 à 14h et l'après-midi nous finirons la plantation sauf si tout est planté le matin.

Nous cherchons aussi quelques volontaires adultes pour plantation des arbres avec les enfants des écoles le jeudi 18 novembre, matin de 9h à 11 h et/ou après-midi de 14h à 16h